



Février 2018 - N° 15

Pas de quoi se réjouir

Grande émotion dans les collèges et les LP de l'académie à la lecture des DHG qui donnent un aperçu de ce que sera la rentrée 2018. Rares, sont ceux qui ne sont pas touchés par des fermetures de classe et donc des compléments de service à venir voire des suppressions de postes. Cela impactera à n'en pas douter les mouvements inter et intra académique de mutations.

Face à une telle régression le SNEP avec le SNES ont appelé à un rassemblement devant le Rectorat le mardi 6/02/2018. 91 équivalents temps plein, c'est ce que les collèges perdent afin de financer en partie les CP à 12 élèves dans les écoles primaires de l'Education Prioritaire. C'est le jeu des vases communicants ; autrement dit on déshabille beaucoup Pierre pour, à peine habiller Paul.

La maîtrise des dépenses publiques trouve là tout son non-sens, dans un pays qui n'a jamais été aussi riche mais qui souffre de choix idéologiques dans la répartition des richesses. C'est toujours le même argument (l'enveloppe est vide) quand, à une bien modeste échelle, le SNEP Amiens entend faire appliquer, sur les IMP concernant la coordination, les règles que le rectorat s'est lui-même fixé mais qu'il n'est pas en mesure de respecter.

Les tensions sont fortes dans les établissements scolaires actuellement. Les relations en particulier avec les chefs d'établissement sont souvent conflictuelles. Le nombre de collègues en souffrance n'a jamais été aussi élevé et le climat scolaire autant dégradé. Tout naturellement les collègues concernés se tournent vers le SNEP afin de trouver écoute, soutien et conseils.

Le SNEP toujours à nos côtés pour nous aider, nous informer, nous soutenir, nous conseiller, nous réunir, enfin une bonne nouvelle dans ce climat morose!

La force du SNEP c'est sa proximité avec la profession et la disponibilité de ses militants. Pour les indécis ou les étourdis, il n'y a pas de bonne raison de ne pas adhérer.

Michel Guélou Secrétaire académique du SNEP Amiens



Comme chaque année le SNEP Amiens programme des stages de formation syndicale qui, à en croire le nombre de participants, sont au cœur des préoccupations de la profession (mutations, TZR, réforme du collège, PPCR...) Record battu pour le stage à propos de la circulaire APPN (et les interrogations concernant l'enseignement de l'escalade) avec 92 inscrits.

Prochains Stages :

- Stage « mutations intra académiques » du vendredi 23/03/2018 au collège de Moreuil (80)
- Stage « Agir dans l'établissement » du mardi 27/03/2018 au LP de breuil le Vert (60)

Inscriptions avant les vacances d'hiver le 23/02 | Plus d'infos à la rubrique Stages du site www.snepsu-amiens.net



IMP et Coordination des APSA

Le décret du 27 avril 2015 fixe les règles du jeu concernant l'attribution d'une Indemnité pour Mission Particulière (IMP) au coordonnateur des APSA.

A l'occasion du Comité Technique Académique (CTA) du 3/07/2015, le Rectorat s'est fixé ses propres règles du jeu : 3 ou 4 profs = 1 IMP, à partir de 5 profs = 2 IMP.

C'est à partir de cette décision que le SNEP Amiens a consulté les équipes EPS de chaque établissement scolaire pour savoir si elle était réellement appliquée. Ce n'est pas le CAS !

Le SNEP est revenu à la charge au CTA du 29/01/2018. Réponse édifiante du secrétaire général du Rectorat : « L'enveloppe est fermée. On ne peut pas la financer aujourd'hui. La contrainte budgétaire est forte. Qu'on la (l'IMP coordo EPS) verse à ceux à qui elle est due: oui. Mais pas cette année ! L'an prochain, on s'alignera sur le BO. Je ne suis pas en mesure d'assumer des décisions prises en CTA en 2015 ».

L'affaire est donc à suivre mais le Snep Amiens ne lâchera pas les collègues dans la reconnaissance de leur travail de coordo.

Du côté des CAPA

Le 15 Février se sont tenues les CAPA « Avancement d'échelon » et « Classe exceptionnelle ».

Les commissaires paritaires, une fois de plus mobilisés pour faire respecter les droits des collègues et la justice entre eux.

L'ensemble des compte rendu de ces CAPA sont disponibles sur le site d SNEP Amiens à la Rubrique Corpo

www.snefsu-amiens.net

Du côté du Service Public !



Malgré la forte mobilisation unitaire du 10 octobre dernier, plus les semaines passent, plus il se confirme que le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications portées par les agents ce jour là.

Le gel de la valeur du point est maintenu, le jour de carence rétabli,

l'injuste hausse de la CSG mal compensée, les coupes budgétaires et suppressions d'emplois confirmées.

Pour les missions publiques, l'emploi, le pouvoir d'achat...

**... Toutes et tous mobilisé-e-s
le 22 mars 2018**

PS: L'augmentation de la CSG non compensée pour les retraités représente une perte de 60€ sur la pension d'un prof d'EPS à la retraite.

35 ÉLÈVES PAR CLASSES ET IL MANQUE DES CHAÎSES ...



La politique de Macron : Surprise ?

La politique délibérée de mise à mal du service public d'éducation par la suppression de postes d'enseignants dans le second degré (- 2 600 au niveau national, -91 postes dans l'académie, par la mise en place de réformes et contre réformes à tous les niveaux (réforme des rythmes scolaires et du collège imposées puis détricotées, réforme de l'accès à l'université, prochainement du lycée et du bac) provoque une lente mais profonde dégradation « coup après coup ».

Les propositions de répartition des DHG qui en résultent ne pourront empêcher ces dégradations :

- Nombre d'élèves par classe trop élevé
- Moins d'accompagnement des élèves en difficulté (notamment à la piscine)
- Réduction du nombre d'enseignants présents
- Diminution des marges horaires accordées aux sections sportives (en + des 3h rectorales)

Attaché à la réussite de tous les élèves, le SNEP exige une autre dotation à la hauteur des besoins, qui permette à nos établissements de jouer pleinement leur rôle : assurer un avenir ambitieux pour les élèves.

Localement et collectivement saisissez vous des outils que le SNEP met à disposition pour résister dans les Conseil d'Administration: Motions, lettres au parents, courrier au député, communiqué de presse ...

Plus d'infos www.snefsu.net rubrique « Agir dans l'établissement »

Balance ton prof

De plus en plus les militants du SNEP Amiens sont sollicités par des collègues dont les relations avec les chefs d'établissement sont devenues particulièrement tendues. Les collègues en souffrance se tournent tout naturellement vers le SNEP pour être écoutés, conseillés, soutenus, accompagnés et ne pas se sentir isolés.

Dans un contexte fortement dégradé dans nos établissements scolaires, on tremble quand le ministère entend renforcer leur autonomie, donner plus de pouvoir aux principaux et proviseurs (recrutement et rémunération au mérite des enseignants). Plus que jamais la solidarité s'impose !

